

2023-016

SEANCE DU **MARDI 7 FÉVRIER 2023**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Le mardi 7 février 2023, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 1^{er} février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 26
Nombre de Membres présents : 23	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 3	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Anne LUMEAU, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Eric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Jacques BILLARD À Jean-Marc NARDI, Arnaud Nicolas PLANCHON À Hélène BERGER, Lucile VUILLERMOZ À Laurent BAUMEL.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Jacques BILLARD, Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Lucile VUILLERMOZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick GOUPIL

Tarification des spectacles 2023

Dans le cadre de son développement culturel, la Ville de Chinon propose un certain nombre de spectacles payants dont la tarification peut varier en fonction de l'évènement.

Les spectacles concernés par la tarification sont indiqués dans le tableau récapitulatif suivant.

Comme pour l'année précédente, la tarification basse du spectacle proposé dans le cadre du partenariat avec le festival « Les Nourritures Elémentaires » a comme double objectif :

- D'ouvrir le festival, à caractère élitaire, au grand public en permettant au plus grand nombre de profiter d'un spectacle.
- De renforcer la fréquentation d'un secteur touché par la défection du public.

L'année 2023 est marquée par le plan de sobriété énergétique qui contraint la Ville à fermer l'Espace Rabelais en janvier et février, fermeture qui impacte la programmation théâtrale.

C'est la raison pour laquelle un « bus théâtre » sera mis en place cette année pour faciliter la mobilité de notre public vers les salles de spectacles des territoires voisins dans un rayon de 50 km. Trois déplacements seraient proposés pour l'année 2023 en fonction des opportunités.

Une participation aux frais de transport sera demandée, les spectateurs régleront directement leur place auprès des structures partenaires.

Comme pour chaque spectacle, le co-financement de la Région Centre et du Département réduit significativement le reste à charge de la Ville (environ 60% des dépenses artistiques sont financés par nos partenaires institutionnels).

Manifestations	Dates et lieux	Plein tarif	Tarif réduit	Gratuité
Concert – Marcel et son Orchestre Manifestation Du Rock Chinon Rien <i>MUSIQUES ACTUELLES</i>	Samedi 1 ^{er} avril 2023 Espace Rabelais	10 € tarif unique		- 12 ans
Spectacle proposé dans le cadre du partenariat avec le festival « Les Nourritures Élémentaires » <i>THEATRE</i>	Vendredi 3 novembre 2023 Espace Rabelais	6 € tarif unique		- 16 ans
INVICTUS Compagnie Hervé Koubi <i>DANSE</i>	Samedi 25 novembre 2023 Espace Rabelais	15 €	12€ Demandeurs d'emplois, Moins de 18 ans	- 12 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- APPROUVE les tarifs des spectacles ci-dessus.

Fait à CHINON, le 13 février 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Par le Maire
et procureur délégué
Eric Mawcor

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 15/02/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage